

Bonnieux, le 03 Juin 2025

République Française
Département de Vaucluse



Mairie de Bonnieux

Affaire suivie par Coralie BOUSCARLE.

Le Maire de Bonnieux

A

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

Convocation au Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le :

MARDI 10 JUIN 2025 A 19H30

Ordre du jour :

- 1- Renouvellement de la ligne de trésorerie pour l'année 2025-2026
- 2- Régularisation de la taxe foncière d'un locataire de la commune (versée à tort aux services fiscaux).
- 3- Motion contre l'exploitation biomasse – centrale de Provence exploitée par GazelEnergie Génération.
- 4- Demande d'achat d'un terrain communal par des adminstrés.
- 5- Adhésion au dispositif de lutte contre les dépôts sauvages, de la Région.
- 6- Subvention à l'association Amapa Bonnieux
- 7- Subvention à l'association de l'entente des pongistes aptésiens.
- 8- Subvention à l'association Parasôl.
- 9- Subvention à l'amicale des Sapeurs-Pompiers.
- 10- Subvention à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers.
- 11- Subvention à l'association des vieux crampons.
- 12- Subvention exceptionnelle à l'association Choréart.
- 13- Questions diverses.

A la MAIRIE

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Pascal RAGOT